

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 7 juillet 2025

Le Conseil municipal de Saint-Emiland s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sur convocation, sous la Présidence de Francky SABOT, Maire.

Présent(e)s : Dominique DEMARZE, Thérèse GANDRE, Raphaël GROS, Patrick JOFFRE (*départ à 21h40 : pouvoir à Virginie LAGRANGE à partir du point 4*), Virginie LAGRANGE, Jean-Luc MICHELOT, Stéphane NIDIAU, Francky SABOT, Jean SIMONIN

Excusé(e)s : Laura BRELIER

Ouverture de séance à 20h

Présentation et échanges avec le Dr Cécilia RICQUE.

- ⇒ Situation et contexte à la Maison de Santé de Couches
- ⇒ Décision irrévocable du départ de 2 médecins généralistes aux échéances d'octobre 2025 et janvier 2026
- ⇒ Echanges et réflexions sur la nécessité de ne pas perdre de médecin généraliste sur le secteur, tenant compte de la démographie médicale actuelle

1- Le compte-rendu du précédent conseil a été adopté à l'unanimité

2- Conversion des locaux de l'ancienne école

Suite aux informations et échanges, le Dr Cécilia RICQUE est vivement intéressée, et motivée, pour s'installer sur la commune de Saint-Emiland. Il est donc proposé de convertir l'ancienne école/garderie en cabinet médical.

Eléments de programme :

- Création de deux cabinets de consultation
- Création d'une salle d'attente / dégagement
- Création d'une salle de repos avec kitchenette
- Garder les deux WC
- Vérification faisabilité avec le chauffage au sol existant,
- Mise à jour éventuelles des revêtements
- Vérification du respect des réglementations incendie et ERP, des installations électriques, et mises aux normes le cas échéant. Effectuer les mises à jour nécessaires concernant l'électricité (Compteur, tableau dédié...), prévoir une attente pour le passage de la fibre optique.

En option : Réfection de la cour d'école existante

- Végétaliser la cour
- Remise à niveau et réaliser une bande guidage pour accès PMR
- Conserver en l'état le préau et le garage et l'accès à celui-ci sur une emprise de la largeur du portail
- Prévoir le remplacement du portail

Le Conseil juge le coût de la première offre de maîtrise d'œuvre trop élevé. Une négociation sera entamée pour réviser les prix, à défaut, une consultation élargie sera effectuée.

3- Avancement de la reprise du commerce multiservices

- Phasage et calendrier
 - Permis de construire en cours : UDAP, commission d'accessibilité et commission de sécurité ont donné un avis favorable moyennant quelques précisions ou modifications mineures qui seront à prendre en compte.
 - Rendu du PRO-DCE : semaine 30 pour le dossier, une réunion de maîtrise d'œuvre est programmée pour le 28 juillet à 16h.
 - La consultation des entreprises pour travaux est prévue pour la 1^{ère} semaine de septembre.
- Financement / subventions
 - La subvention DETR (Etat) a été notifiée pour 294 678 €.
 - La subvention du Département a été notifiée pour 38 968 €.
 - L'instruction aura lieu au cours de l'automne 2025, un dossier de demande de subvention de fonds européens FEDER Massif Central a été déposé pour 197 873 €.
- Accompagnement économique de la Chambre de Commerces
 - Le rapport d'analyse économique et de faisabilité a été rendu, étayé des retours questionnaires et des ateliers avec les habitants et les élus.
 - Le rapport reste très théorique mais confirme la viabilité du projet et met en exergue certaines conditions de réussite.
 - Le rapport conforte également l'adéquation des attentes entre le Conseil municipal et les habitants.
 - A partir de septembre 2025, il sera proposé de travailler sur l'offre en vue de la reprise et de diffuser un appel à manifestation pour que les candidats à cette reprise puissent proposer leurs dossiers.
- Recours MARTIN
 - Suite à l'inaction du cabinet d'avocats mandaté par la protection juridique, M. le Maire a saisi un autre avocat spécialisé en droit public.
 - Les arguments et interprétations juridiques ont été repris point par point. Un mémoire en défense est en cours de finalisation pour dépôt auprès du tribunal administratif.

4- Vente de bois

Lors de la vente du 16 juin dernier, le lot de bois, en coupe sur pied, a été accordé aux Parquets Protat (St-Gengoux de Scissé) pour 2 226 €.

Cette recette sera un plus pour le budget 2025.

5- Signalétique en forêt communale

Suite à diverses constatations de conflits d'usage (promeneurs, chasseurs, affouagistes...), il est proposé de mieux informer sur la nécessité de partager ce bien commun, et de prendre un arrêté municipal pour l'interdiction à la circulation des engins motorisés (« sauf ayants-droits ») et l'obligation de tenir les chiens en laisse, sur l'ensemble du périmètre de la forêt communale (Forêts de Saint-Emiland et de La Charbonnière).

Cet arrêté municipal sera préparé sous le conseil avisé de l'Office National de Forêts, et sera transmis aux autorités ayant le pouvoir de verbaliser.

Une signalétique adaptée sera mise en place aux différents points d'accès. Le devis de l'entreprise Signaux Girod est accepté pour 750,39 € HT, soit 900,47 € TTC.

6- Etude de divers devis

Devis logements du 9 av Général De Gaulle			
Réparation des sanitaires du logement	Jean LEQUIN et Fils	1 361,00 € HT	1 633,20 € TTC
Réfection placo et faïence sanitaires	EURL Fazio Lucas	1 020,00 € HT	1 224,00 € TTC
Devis pour commission de sécurité « salle des fêtes / mairie »			
Contrôle des installations électriques	SOCOTEC	888,00 € HT	1 065,60 € TTC
Changement déclencheurs et bloc d'éclairage	Mickaël GRANDJEAN	302,34 € HT	362,81 € TTC
Devis divers			
Elagage en vue de dégager des lignes électriques et télécom (La Troche / Bois Perriaux)	Naturel Paysage	750,00 € HT	900,00 € TTC
Changement robinet salle des fêtes	Jean LEQUIN et Fils	195,00 € HT	234 € TTC
Déclaration préalable pour droit à construire au lotissement d'Echarvy	Cabinet de géomètre LAUBERAT-JAVOUHEY	450,00 € HT	540,00 € TTC

Ces devis sont acceptés à l'unanimité.

7- Adhésion de la commune d'Uchon au SMEMAC

Considérant la demande de la commune d'Uchon d'adhérer au SMEMAC pour la compétence « Eau » et l'avis favorable du SMEMAC, le porté à connaissance des études d'impact pour cette adhésion. Les communes membres du SMEMAC doivent également faire part de leurs avis sur cette adhésion à partir du 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil approuve cette adhésion à l'unanimité.

8- Communauté de communes du Grand Autunois-Morvan

- Rapport d'activités du CIAS

Le rapport d'activités 2024 du CIAS a été adressé à l'ensemble des membres du Conseil. Celui-ci est consultable sur <https://www.grandautunoismorvan.fr/la-communaute-de-communes/le-centre-intercommunal-d'action-sociale>

Le Conseil prend acte de ce rapport d'activités.

9- Questions diverses

- La société ARTP demande d'envisager une mise à disposition d'environ 20m² pour installer un poste de distribution électrique sur la parcelle B0005 (propriété de la commune en bail agricole) dans le cadre du projet photovoltaïque du GAEC de La Madeleine. Des renseignements techniques supplémentaires seront demandés, toutefois afin d'éviter des complexités techniques et administratives, en premier lieu, la vente de cette parcelle sera proposée.
- Four de la salle des fêtes : des usagers ont signalé un problème de thermostat pour faire fonctionner le four, après intervention facturée de de Techni Cuisine Pro, il s'avère que le four fonctionne normalement. Il ne pourra pas être donné suite à d'éventuels dédommagements.
- Point sécurité routière
 - Mise en sens unique de la rue de l'Oratoire
 - Gestion de la visibilité à l'intersection de l'avenue du Général De Gaulle et de la rue des Chênes
 - Gestion de la visibilité à l'intersection rue de La Troche et de la Route d'Antully

Ces points seront examinés avec la DRI du Département de Saône et Loire.

Fin de séance 23h30

